

2021_CT2_480

OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine – Intervention sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Les Pennes-Mirabeau et Trets

Le 9 novembre 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Château Saint Hilaire, La Plantade – RD19, Route d'Aix à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 novembre 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BONFILLON Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCHAUT Romain – CESARI Martine – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – DESVIGNES Vincent – FERNANDEZ Stéphanie – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – JOISSAINS Sophie – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MORBELLI Pascale – PENA Marc – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BURLE Christian donne pouvoir à GRUVEL Jean-Christophe – CHARRIN Philippe donne pouvoir à CESARI Martine – CHAUVIN Pascal donne pouvoir à BOULAN Michel – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à BONFILLON Béatrice – DELAVET Christian donne pouvoir à LANGUILLE Vincent – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – MERCIER Arnaud donne pouvoir à RAMOND Bernard – PELLENC Roger donne pouvoir à DAGORNE Robert – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à GUINIERI Frédéric – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à VINCENT Jean-Louis – VENTRON Amapola donne pouvoir à CIOT Jean-David – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS Sophie

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BIANCO Kayané – CANAL Jean-Louis – GARCIN Eric – GOURNES Jean-Pascal – KLEIN Philippe – MALLIÉ Richard – PAOLI Stéphane – PETEL Anne-Laurence – POUSSARDIN Fabrice – SANNA Valérie

Secrétaire de séance : LANGUILLE Vincent

Monsieur Bernard RAMOND donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Développement économique et emploi
Agriculture

■ Séance du 9 novembre 2021

05_4_01

■ Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine – Intervention sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Les Pennes-Mirabeau et Trets

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Sur la base de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine conclue avec la SAFER, approuvée le 22 mars 2018 par le Bureau de la Métropole et prenant effet au 1er janvier 2019, le présent rapport propose la mise en œuvre d'une action foncière agricole.

Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière : rappel

Cette convention prévoit une information quotidienne des Communes concernant le marché foncier en zones agricoles et naturelles. Cette information, via les notifications de vente (Déclaration d'Intention d'Aliéner – DIA), a pour objectif de permettre aux Communes d'appuyer les interventions de la SAFER afin de diminuer les phénomènes spéculatifs sur les terres agricoles et/ou d'empêcher des occupations non conformes à la vocation de ces espaces, notamment par la procédure de révision de prix.

Le fonds d'intervention foncière du Territoire mis en place en contrepartie de ces opérations permet de garantir la bonne fin de l'opération de préemption si le vendeur ne retire pas son bien de la vente et que la SAFER doit acheter au prix notifié ou au prix fixé par le Tribunal en cas de contentieux.

La Métropole s'engage également à prendre en charge les frais de dossier SAFER (500 € HT), lorsque le propriétaire vendeur retire son bien de la vente.

Dans le cas présent, il s'agit d'une opération de préemption concernant 9 ventes de parcelles avec révision de prix sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Les Pennes-Mirabeau et Trets.

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Aix-en-Provence

- Parcelle(s) : Section NE N°182 et 183 ; Surface : 16 ares 22 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 20 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 6 450,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Coudoux

- Parcelle(s) : Section AP N°49 ; Surface : 1 hectare 71 ares 05 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 30 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 18 100,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Fuveau

- Parcelle(s) : Section AY N°268 et 271 ; Surface : 47 ares 05 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 18 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 12 950,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Jouques

- Parcelle(s) : Section B N°763, 764 et 765 ; Surface : 16 ares 36 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 4 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 1 770,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211109-2021_CT2_480-DE
Date de télétransmission : 16/11/2021
Date de réception préfecture : 16/11/2021

Métropole Aix-Marseille-Provence

- La Roque d'Anthéron

- Parcelle(s) : Section E N°372 ; Surface : 27 ares 95 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 8 500,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 4 210,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Les Pennes-Mirabeau

- Parcelle(s) : Section CL N°158-159 ; Surface : 29 ares 97 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 100 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 21 390,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Trets

- Parcelle(s) : Section AW N°81 ; Surface : 1 hectare 57 ares 43 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 70 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 36 150,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

- Parcelle(s) : Section BV N°48 ; Surface : 20 ares 90 centiares.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 65 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 6 680,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

Métropole Aix-Marseille-Provence

- Parcelle(s) : Section AT N°144 ; Surface : 16 ares 01 centiare.

Le vendeur a notifié à la SAFER une vente pour un montant de 60 000,00 € qui ne correspond pas au marché agricole. D'où la demande d'intervention en révision de prix pour un montant de 13 340,00 € plus frais de notaire d'acte de rétrocession, sous réserve de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'État, que la SAFER demande à la Métropole de valider afin de l'assurer de la garantie de bonne fin de l'opération.

Si le propriétaire accepte cette révision du prix, la parcelle sera rétrocédée par la SAFER à la Métropole. S'il retire son bien de la vente, les frais pris en charge par la Métropole s'élèveront à 500 € HT conformément à la Convention d'Intervention Foncière (CIF).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, Vu

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- Le Code rural pris en ses articles L.141-1 et suivants, L.142-1 et suivants, L.143-1 et suivants ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n° ENV 007-3564/18/BM du Bureau de la Métropole du 22 mars 2018 approuvant les termes de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) conclue avec la SAFER ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;
- La délibération n°FBPA 054-9156/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 décembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, emploi et agriculture du 22 octobre 2021.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La demande de validation transmise par la SAFER à la Métropole, relative à son intervention avec révision de prix pour 9 ventes de parcelles sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Les Pennes-Mirabeau et Trets.

Délibère

Article 1 :

Est approuvée l'intervention demandée par la SAFER au sujet de 9 préemptions en révision de prix sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Les Pennes-Mirabeau et Trets, dans le cadre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine conclue avec la SAFER.

Article 2 :

La somme de 500 € HT sera versée à la SAFER pour chacune de ces préemptions, au titre de son intervention dans le cadre de la CIF, en cas de notification par la SAFER du retrait de la vente du bien par le propriétaire respectif.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget de l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section de fonctionnement : chapitre 011, nature 611, fonction 6312.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211109-2021_CT2_480-DE
Date de télétransmission : 16/11/2021
Date de réception préfecture : 16/11/2021

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

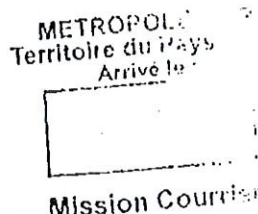
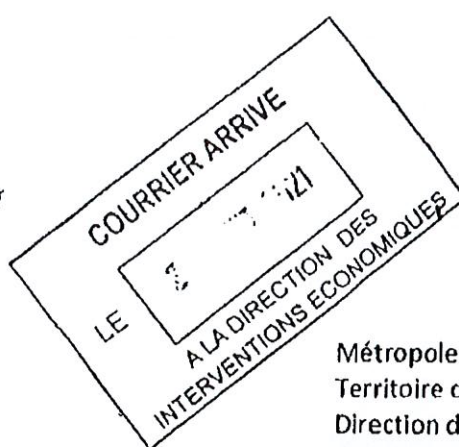
Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAJRES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 30 août 2021



13. AIX EN PROVENCE

Notification n° 13 21 2564 01 du 03/08/2021

Vente MARTIN-GARCIA / AUBERT

AR 13 21 0363 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 5 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle(s) : Section NE N° 182 & 183

Surface : 16 a 22 ca

Prix de rétrocession évalué à 6 450,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 5 000,00 €

Intervention de la SAFER : 1 450,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 20 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 764 526 €
RCS Manosque 707 350 112 1
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, ZI Les Mîles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Cueilranne,
Route du Vieux Carnet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 16/09/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.


Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

28 JUL. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112



Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 27 juillet 2021

13. COUDOUX

Notification n° 13 21 2247 01 du 06/07/2021

Vente CERVINO / THOMAS

AR 13 21 0331 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 15 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AP N° 49

Surface : 1 Ha 71 a 05 ca

Prix de rétrocession évalué à 18 100,00 € + frais de négociation, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 15 000,00 €

Intervention de la SAFER : 3 100,00 € + frais de négociation,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 30 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Melnajarles
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinaïaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 23/08/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

fb



DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelianne,
Route du Vieux Cannel,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

29 JUL. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 27/07/2021



13. FUYEAU

Notification n° 13 21 2076 du 22/06/2021

Vente HENRY/PLANTIER

AR 13 21 0294 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 10 500 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section AY N° 268 et 271

Surface : 47 a 05 ca

Prix de rétrocession évalué à 12 950 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 10 500 €

Intervention de la SAFER : 2 450 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 18 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 13/08/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

- 8 JUL. 2021

Mission Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 6 juillet 2021

13. JOUQUES

Notification n° 13 21 1735 01 du 27/05/2021

Vente FROMONT / IDRI

AR 13 21 0253 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 800,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle(s) : Section B N° 763, 764 & 765

Surface : 16 a 36 ca

Prix de rétrocession évalué à 1 770,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 800,00 €

Intervention de la SAFER : 970,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 4 000,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Melnariés
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 20/07/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

16

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

METROPOLE Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :

07 SEP. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Direction du Développement
Economique et Agriculture
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 6 septembre 2021

13. LA ROQUE D'ANTHERON

Notification n° 13 21 2660 du 11/08/2021

Vente KARATAS / RIBAS

AR 13 21 0367 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 3 000,00 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle(s) : Section E N° 372

Surface : 27 a 95 ca

Prix de rétrocession évalué à 4 210,00 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 3 000,00 €

Intervention de la SAFER : 1 210,00 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 8 500,00 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure 8, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannel,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Melnarijars
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure 8, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Melnajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous a permis de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 21/09/2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

pb
Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



28 AOUT 2021

Direction des Moyens Généraux
Seco Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4293 Z
TVA intracommunitaire
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Gréoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sorrie 3
Le Mercure 8, 21 Les Mille,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com



Métropole Aix-Marseille-Provence
Conseil de territoire du Pays d'Aix
Monsieur BRIANCON Serge
Chef du Service Agriculture
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 18 aout 2021

13. LES PENNES MIRABEAU

Notification n° NO 13 21 2563 01 du 03/08/2021

Vente GUICHARD / MARZOUKI

AR 13 21 0359 01

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 18 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelles : Section CL N° 158-159

Surface : 29 a 97 a

Prix de rétrocession évalué à 21 390 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 18 000 €

Intervention de la SAFER : 3 390 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 100 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 20 septembre 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental





DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

METROPOLE AMP
Territoire du Pays d'Aix
Arrivé le :
17 AOUT 2021
2021-08-17 13:20
Direction des Moyens Généraux
Sce Gourllor

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, le 16 aout 2021

13. TRETS

Notification n° NO 13 21 2498 01 du 28 juillet 2021

Vente MOUTTET / TABANI

AR 13 21 0358 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 31 500 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle cadastrée section AW N° 81

Surface : 1 ha 57 a 43 ca

Prix de rétrocession évalué à 36 150 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 31 500 €

Intervention de la SAFER : 4 650 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 70 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211109-2021_CT2_480-DE
Date de télétransmission : 16/11/2021
Date de réception préfecture : 16/11/2021

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Gueiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

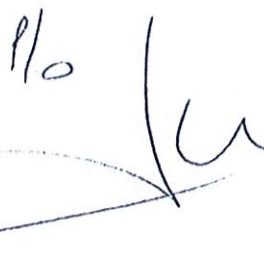
Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 20 septembre 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211109-2021_CT2_480-DE
Date de télétransmission : 16/11/2021
Date de réception préfecture : 16/11/2021



04 AOUT 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence, - 3 AOUT 2021

13. TRET

Notification n° NO 13 2285 01 du 8 juillet 2021
Vente TERRANOVA / KAUFFMANN
AR 13 21 0333 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble AFFOIO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sorrie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guiranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 10 000 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession :

Parcelle cadastrée section AT N° 144

Surface : 16 a 01 ca

Prix de rétrocession évalué à 13 340 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 10 000 €

Intervention de la SAFER : 3 340 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 60 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Alpes de la Libération, CS 20017 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX
Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervanches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - Sorrie 3
Le Mercure B, ZI Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Vau
La Gueiranne,
Route du Vieux Canet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 30 août 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental

P/O



29 JUL. 2021

Direction des Moyens Généraux
Sce Courrier



DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

Métropole Aix-Marseille-Provence
Territoire du Pays d'Aix
Service Agriculture
Monsieur Serge BRIANCON
CS 40 868
13 626 Aix-en-Provence Cedex 1

Aix-en-Provence,

27 JUL. 2021

13. TRET

Notification n° NO 13 21 2154 01 du 29 juin 2021
Vente SCI ESPERANZA / HUBAC
AR 13 21 0310 01

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Meinajaries
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Monsieur,

La SAFER a été notifiée du projet de vente référencé en objet inclus dans le périmètre de la Convention d'Intervention Foncière en vigueur sur votre territoire. Après enquête, la SAFER a décidé d'exercer son droit de préemption avec contre-proposition de prix à hauteur de 5 200 €, sous réserve de l'avis de France DOMAINE.

A toutes fins utiles, nous vous indiquons ci-dessous les conditions de rétrocession:

Parcelle cadastrée section BV N° 48

Surface : 20 a 90 ca

Prix de rétrocession évalué à 6 680 €, se décomposant comme suit :

Prix principal d'acquisition : 5 200 €

Intervention de la SAFER : 1 480 €,

incluant les frais d'acte notarié d'acquisition par la SAFER

Frais de notaire d'acte de rétrocession en sus.

S'agissant d'une acquisition par préemption avec contre-proposition de prix, nous vous rappelons que le prix notifié est de 65 000 €, et, que les vendeurs ont, notamment, la possibilité de faire fixer le montant de la vente par les tribunaux. C'est pourquoi, le prix définitif d'acquisition pouvant évoluer en cas de contestation judiciaire, le prix de rétrocession a été provisoirement calculé sur la base de l'offre de prix proposée par la SAFER.

DIRECTION GÉNÉRALE
Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE Cedex
Tél. : 04 88 78 00 00
Fax : 04 92 87 88 63
e-mail : safer@safer-paca.com
www.safer-paca.com

SA au capital de 2 264 526 €
RCS Manosque 707 350 112 B
APE 4299 Z
TVA Intracommunautaire :
FR 69 707 350 112

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Alpes de Haute-Provence
Avenue de la Libération, CS 20017,
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 04
Fax : 04 92 72 59 60
e-mail : dds04@safer-paca.com

Hautes-Alpes
Les Pervenches,
8 Avenue Jean Jaurès,
05010 GAP CEDEX
Tél. : 04 88 78 00 05
Fax : 04 92 53 99 62
e-mail : dds05@safer-paca.com

Alpes-Maritimes
NICE LEADER - Immeuble APPOLO
66-68, Route de Grenoble, CS 93254
06205 NICE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 06
Fax : 04 93 71 06 87
e-mail : dds06@safer-paca.com

Bouches-du-Rhône
Pôle d'activités - SORTIE 3
Le Mercure B, 21 Les Milles,
13851 AIX EN PROVENCE CEDEX 3
Tél. : 04 88 78 00 13
Fax : 04 42 39 83 67
e-mail : dds13@safer-paca.com

Var
La Guelranne,
Route du Vieux Cannet,
83340 LE CANNET DES MAURES
Tél. : 04 88 78 00 83
Fax : 04 94 60 92 97
e-mail : dds83@safer-paca.com

Vaucluse
Maison de l'Agriculture,
Agroparc
97, rue des Melnajarès
CS 70013
84918 AVIGNON CEDEX 9
Tél. : 04 88 78 00 84
Fax : 04 90 84 02 15
e-mail : dds84@safer-paca.com

Le montant définitif de la rétrocession sera donc éventuellement ajusté sur la base du prix définitif d'acquisition fixé par voie judiciaire majoré des divers frais selon la Convention d'Intervention Foncière.

Toutefois, notre intervention s'inscrivant dans le cadre d'une Convention d'Intervention Foncière, la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur met à disposition de la SAFER une aide financière pour la prise en charge du différentiel de prix qui pourrait nous être imposé en cas de fixation judiciaire. Nous vous informons l'avoir d'ores et déjà sollicitée pour nous permettre d'éviter l'ajustement du prix de rétrocession évoqué ci-avant.

Notre enquête de terrain nous permettra de recueillir l'intérêt d'un exploitant agricole local prêt à nous consentir une promesse unilatérale d'achat aux conditions énoncées ci-avant. La collectivité n'a donc pas à s'engager financièrement.

Néanmoins, pour valider l'activation du dispositif régional, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner la présente revêtue de votre accord avant le 20 août 2021.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Christophe CAMPANELLI
Directeur Départemental



OBJET : Développement économique et emploi - Agriculture - Mise en œuvre de la Convention d'Intervention Foncière (CIF) métropolitaine – Intervention sur les Communes d'Aix-en-Provence, Coudoux, Fuveau, Jouques, La Roque d'Anthéron, Les Pennes-Mirabeau et Trets

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	48
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25
Pour	48
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI



Signé, le 12 NOV. 2021